

# L'Écho N°9 Valien

SOMMAIRE

Commissions municipales .....	2 - 3
Vie municipale .....	4 - 5
Comité consultatif D.D.C.V. ....	6
Associations .....	7
Nos graines de champions .....	8
Le saviez-vous ? .....	8

## ÉDITO



Chères Écovaliennes, chers Écovaliens,

Ce semestriel numéro 9 est un « trait d'union » entre la commune et tous ses habitants. En complément des « Échos du Conseil » mensuels, du site internet et des deux nouveaux panneaux numériques. Ces vecteurs d'informations communiquent sur toutes les activités communales, associatives et autres.

### Une année budgétaire 2018 vient de se clore.

Les dépenses de fonctionnement s'inscrivent en cohérence globale avec les prévisions effectuées. S'agissant des investissements : les réalisations ont été importantes dans les bâtiments communaux (centre périscolaire, CAL, ateliers municipaux), en voirie (rue des Vergers, chemin des Fermes, rue de l'Amitié...), en équipement (informatique des écoles...). Concernant les recettes, nous noterons un taux de réalisation supérieur à la prévision en fonctionnement.

### Une année budgétaire 2019 s'ouvre.

Notre construction budgétaire s'appuie sur des comptes provisionnés au plus juste, nous garantissant une bonne gestion financière. Les investissements proposés reflètent les dernières réalisations prévues dans nos engagements de campagne et la modernisation de nos équipements communaux.

Nous poursuivons notre politique **de non augmentation des taux des impôts communaux** et ce, malgré l'incertitude des recettes en provenance principalement de l'État et de la recherche permanente de subventions. **Le budget 2019 a été voté à l'unanimité.**

### Création de nouveaux services de proximité.

La commune ouvre de nouveaux services, car nous apportons beaucoup de vigilance pour que la Mairie reste un lien de proximité pour vos démarches qui peuvent être diverses et variées. Ainsi, nous avons récemment créé un service d'assistance informatique, dont le fonctionnement est décrit ci-dessous.

Je tiens à remercier l'équipe municipale, les collaborateurs investis pour leur implication constructive sur tous les sujets structurants pour notre commune.

SOYEZ assurés de notre dévouement au service de tous pour préparer l'avenir et « mieux vivre ensemble ».

Yves Guyen,  
Maire d'École-Valentin.

## À LA UNE

### MISE EN PLACE DU SERVICE D'ASSISTANCE À LA MÉDIATHÈQUE

Afin d'apporter une aide aux personnes confrontées au problème des démarches administratives de plus en plus souvent dématérialisées, la mairie a mis en place un nouveau service à la médiathèque.

Un agent communal vous accueille le lundi et le vendredi de 15h à 16h30 pendant les périodes scolaires, pour vous aider à réaliser votre pré-demande de carte d'identité ou de passe-

port et prendre rendez-vous à la mairie pour la dépose du dossier.

Vous devez vous présenter à la médiathèque muni de votre livret de famille, de la pièce d'identité que vous désirez refaire.

Deux ordinateurs sont également à disposition en accès libre, pour les personnes majeures, durant les horaires d'ouverture au public.



Les chorales « Pour le Plaisir » de Pirey et « Tsilie Gospel » de Vesoul.

### KERMESSE INTER-ASSOCIATIONS RECHERCHE BÉNÉVOLES

pour aider à tenir les stands les 8 et 9 juin  
(samedi soir et dimanche)

Contacts : Yves Berche : 06 08 78 15 61  
Bernadette Gruet : 06 86 88 10 34  
Éric Pingrit : 06 80 94 85 33

# COMMISSIONS MUNICIPALES



## FINANCES

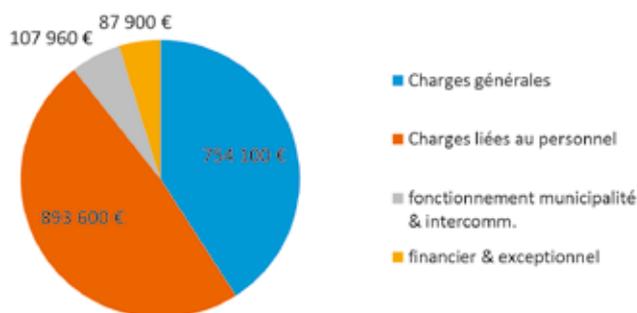
## BUDGET 2019 : MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Le budget 2018 de la commune s'est achevé avec un résultat de clôture de 2 330 253 €, qui est le fruit de la maîtrise de nos dépenses, tout en comprenant des recettes liées aux emprunts.

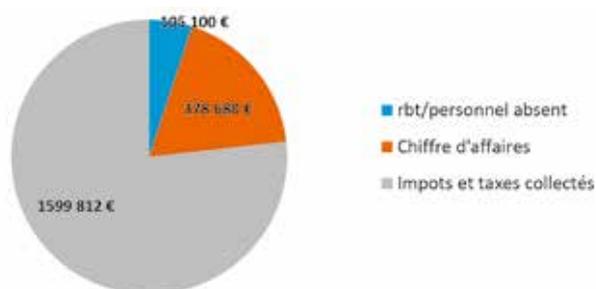
**La municipalité a décidé pour la cinquième année consécutive de ne pas augmenter le taux communal des impôts locaux;** même si des incertitudes perdurent sur la manière dont la compensation de la taxe d'habitation sera effectuée, comme d'ailleurs la continuité ou non des contributions de l'État. La structure de notre budget est bouleversée compte tenu du transfert de la compétence voirie à la CAGB. Au niveau des investissements, la commune n'en prend qu'une partie, sous réserve de leur inscription budgétaire par la CAGB. En parallèle, notre recette « Attribution de Compensation » en est fortement diminuée.

### FONCTIONNEMENT

**Les dépenses de fonctionnement**, pour l'année 2019, sont estimées à 2 383 592 €. Les charges générales regroupent principalement la maintenance et l'entretien des bâtiments, les prestations de services, ainsi que le fonctionnement des activités liées au scolaire et au périscolaire. Les dépenses de personnel représentent une part importante de notre budget, mais l'augmentation constatée est compensée en grande partie par des remboursements et des subventions pour l'emploi d'avenir.

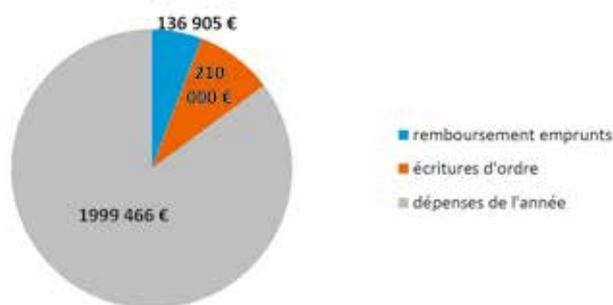


**Les recettes de fonctionnement**, pour un montant qui s'élève à 2 383 592 € proviennent principalement du produit des taxes et impositions (habitation, foncières : bâties et non bâties, TLPE, attribution de compensation de la TP...) et des revenus des immeubles (loyers gendarmerie). Une partie du résultat budgétaire 2018 est maintenue en recette de fonctionnement à hauteur de 300 000 €.



### INVESTISSEMENT

**Les dépenses d'investissement**, d'un montant de 2 346 370 €, démontrent une volonté de rénovation et mise en adaptabilité des bâtiments communaux : achèvement du centre périscolaire, réaménagement des ateliers municipaux, accessibilité du CAL et des vestiaires du foot, projet de rénovation de la MCV...



**L'ensemble des recettes d'investissement** se monte à 3 182 264 € avec un solde d'investissement reporté de 1 850 262 €. Les autres recettes proviennent des dotations de l'État et de subventions, ainsi que du FCTVA et de la Taxe d'Aménagement.



## AIDE À L'ACHAT DE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

En 2019, chacun, par ses gestes quotidiens ou ses pratiques professionnelles, peut contribuer à préserver les ressources en eau potable. Des récupérateurs d'eau de pluie, d'une capacité de 10 m<sup>3</sup>, vont être installés aux locaux techniques municipaux, rue des Vergers. Et la municipalité, pour accompagner les administrés dans une démarche personnelle, propose, de financer, comme elle l'avait fait en 2007 et 2008, (pour respectivement 21 et 10 récupérateurs), une partie de l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie à hauteur de 30 €, sur présentation de facture. Contacter la mairie pour plus de précisions.



## VOIRIE

La sécurité routière de la rue de l'Amitié a été un sujet abordé à plusieurs reprises en conseil municipal. L'objectif, débattu en commission voirie et validé par le conseil municipal, consiste principalement à la sécurisation des déplacements piétonniers et à la régulation du transit et de la vitesse automobile.

Le chantier de requalification de cette rue a débuté en septembre 2017 avec les travaux de renouvellement de la conduite de distribution d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement.

Puis les travaux routiers de rénovation de la rue de l'Amitié se sont déroulés en deux phases.

La première tranche, de la place de la mairie jusqu'à la rue des Bosquets, a été réalisée de septembre à décembre 2018 sous maîtrise d'ouvrage de la commune.

## TRAVAUX RUE DE L'AMITIÉ

La seconde tranche, concerne la partie de la rue des Bosquets jusqu'au pont de l'Amitié ainsi que l'impassé de l'Amitié (N° 42-44-46). Ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la CAGB qui a pris la compétence voirie au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour compléter le dispositif de sécurité, des feux tricolores régulateurs de vitesse, également appelés « de récompense », ont été installés au carrefour de la rue des Grandes Vignes - rue de l'Amitié. Le montant des travaux routiers s'élève à 700 000 €.

Par ailleurs, tous les luminaires ont été changés pour passer en éclairage « led » pour un coût de 32 000 €. L'aménagement d'espaces végétalisés complètent cette réhabilitation.



## BÂTIMENTS

### INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DU PÉRISCOLAIRE

En janvier 2019 comme prévu, les enfants, les animateurs de l'UFCV et les personnels communaux ont pris possession de locaux flambant neufs.

Les espaces d'activités, les équipements, l'ambiance lumineuse ainsi que la réduction des nuisances sonores sont des éléments qui contribuent au bon fonctionnement de la structure. L'ensemble des intervenants ont manifesté leur satisfaction. Lors de l'inauguration, Yves Guyen, le maire, a rappelé l'historique du projet et remercié les financeurs.

L'État, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales ont participé à hauteur de 35 % du montant total des travaux qui s'élèvent à 1 213 000 €.



### RÉAMÉNAGEMENT DES ATELIERS DU SERVICE TECHNIQUE

Les locaux techniques, rue des Vergers, ont fait l'objet d'un réaménagement intérieur. L'ensemble des locaux sociaux (vestiaires, sanitaires, salle de convivialité, bureaux) ont été modifiés, notamment pour créer des espaces dédiés au personnel féminin.

### ACCESSIBILITÉ PMR : CAL, VESTIAIRES FOOT, MCV

Les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, programmés ont été réalisés.

**Au CAL :** rénovation des sanitaires hommes - femmes avec création d'un sanitaire PMR. Dans la salle sports, réaménagement complet des sanitaires et douches.

**Maison Communale de Valentin (MCV) :** une étude a été commandée à un bureau d'études. Nous nous dirigeons vraisemblablement vers une réhabilitation lourde de la MCV. Le montant prévisionnel des travaux a été inscrit au budget.

**Aux vestiaires foot :** les locaux des sanitaires ont également été rénovés et mis aux normes d'accessibilité.

### RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Une messe inaugurale, célébrée le 26 novembre 2018, a clôturé la rénovation intérieure de l'église (éclairage, vitraux, etc.). Le prêtre et les paroissiens ont remercié la commune pour ces travaux de remise en état qui ont rendu tout son éclat au chœur avec une mise en valeur des œuvres.

### PARKING DU CAL EN ZONE BLEUE

Suite à l'implantation d'un parking destiné au covoiturage vers la halte ferroviaire, le parking du CAL est de nouveau plus accessible. La mise en place d'une zone bleue par arrêté de police, permet de fluidifier le stationnement et facilite celui des adhérents des associations.

### ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Actuellement, les travaux de préparation consistent au développement du réseau pour assurer le câblage des armoires de répartition. Le déploiement chez les particuliers débutera fin 2019 pour se prolonger début 2020.

### PANNEAUX ÉLECTRONIQUES

La commune a installé, sur la façade extérieure de la mairie, un écran tactile haute définition. Chaque concitoyen peut venir consulter les informations municipales (compte rendu de conseil municipal, urbanisme, état civil, arrêtés divers, informations associative, etc). Dans le cadre de l'évolution des supports de communication, un panneau est également installé à l'entrée du CAL.



## DÉPART ET ARRIVÉE AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Ghislaine Tatu a quitté la mairie d'École-Valentin pour intégrer la Communauté d'Agglomération Var Esterel et plus particulièrement, le théâtre « Le Forum ». Après 22 ans de bons et loyaux services au sein de la médiathèque, puis du secrétariat de mairie et enfin sur un poste de secrétaire-comptable, Ghislaine est partie retrouver le bruit des vagues et le soleil de Fréjus.

Pour la remplacer, Ketty Vuillemin a intégré ce poste le 2 janvier 2019. Titulaire d'un BTS comptabilité, elle travaillait à la régie ARDEA dépendant de la Région Franche-Comté. Elle possède une solide expérience du poste, ayant été secrétaire à la mairie de Thise.



## RÉORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la CAGB exerce la compétence voirie : balayage mécanique de chaussée, élagage des arbres d'alignement, signalisation tricolore, bornes escamotables, entretien des séparateurs hydrocarbures sur voirie, gestion des déclarations de travaux sur chaussée, entretien et consommation de l'éclairage public de voirie. Par convention avec la commune, les services techniques communaux auront en charge : le bouchage de nids de poule et d'ornières, le fauchage et curage des fossés et noues, le fauchage mécanique pour sécurisation des voiries, le désherbage des trottoirs, la réparation et la pose de signalisation verticale. Dans cette optique, et pour une meilleure lisibilité des missions exercées, la commune a procédé à une réorganisation de son service technique qui est scindé en deux pôles : le service bâtiment et manutention et le service espaces verts et voirie.

## GOÛTER INTERNATIONAL PROPOSÉ PAR LE CME POUR LES AÎNÉS DU VILLAGE.

Les grands-parents, parents ou enfants de l'actuel Conseil Municipal des Enfants sont originaires de neuf pays différents ! Aussi, dans l'esprit de la fête de l'Europe célébrée le 9 mai, ils invitent les aînés du village à venir partager un goûter le samedi 11 mai 2019 à 15h à la MARPA. Ce sera pour eux l'occasion de vous faire découvrir leur pays d'origine et de faire savourer les pâtisseries ou autres friandises typiques qu'ils prépareront à votre attention. Ils vous attendent nombreux !

## ACTION EN PARTENARIAT AVEC LE PROJET ALIMENTAIRE DE LA CAGB

Le Grand Besançon organise, en partenariat avec le CCAS d'École-Valentin, une animation gratuite et ouverte à tous sur le thème de la santé par l'alimentation. Elle aura lieu le mercredi 15 mai 2019 de 15h à 19h, salle Lumière au Centre d'Accueil et de Loisirs d'École-Valentin. La manifestation accueillera de nombreux stands, mettant à l'honneur les acteurs locaux de la santé et de la nutrition : dégustation de recettes équilibrées, simples et peu coûteuses avec un chef cuisinier et un diététicien, intervention d'un conseiller en économie sociale et familiale, producteurs locaux et bien d'autres animations, pour tous les âges... Au préalable, une exposition sur l'alimentation sera présentée à la médiathèque d'École-Valentin à partir du 1<sup>er</sup> mai.

## ATELIER MÉMOIRE PEP'S EURÉKA

Malgré une large communication, nous regrettons le manque de participation à la conférence sur la mémoire proposée le 15 mars dernier en introduction à l'atelier qui suivait. Seize personnes de la commune sont inscrites à cet atelier qui se déroulera en dix séances de 2h30 le vendredi après-midi au CAL. Chaque séance est consacrée à un aspect particulier de la mémorisation et présente les moyens et astuces pour la préserver et la faire travailler.

## MÉDIATHÈQUE

### L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Gérée par une agent du patrimoine, Claudine Redoutey, aidée d'une employée municipale, Roselyne Ternant, la médiathèque fonctionne également grâce à neuf bénévoles. Chacune participe aux différentes missions pour assurer les permanences, l'enregistrement des prêts, le conseil aux lecteurs, les animations ponctuelles, les expositions, l'accueil des classes du groupe scolaire, les acquisitions, le suivi du fond de livres et le « désherbage » (élimination des livres pour des dons aux associations et vente).

- 28 000 livres et ouvrages sortis en 2018,
- 1 001 adhérents,
- 20 heures d'ouverture hebdomadaire.



Régulièrement, des animations sont proposées : bébé bouquine, après-midi jeux de société en famille, atelier créatif et le club de lecture.

### LE CLUB DE LECTURE : UN AN DÉJÀ

Lectrice assidue et bénévole à la médiathèque, Anne Guerder, a proposé un club de lecture. Depuis un an, sept personnes se réunissent chaque mois pour partager leur passion et points de vue sur les livres qu'elles ont choisis. Sans protocole ni contrainte littéraire, mais de façon très « sérieuse », chaque membre fait part de ses observations ou appréciations afin de faire découvrir un auteur, une nouvelle, un roman, aux autres membres, qui n'auraient pas fait ce choix d'emblée. « C'est, en quelque sorte, un cercle de lecture informel », « cela nous donne une vraie ouverture sur le monde, au sens large », témoignent les participants, qui apprécient ce moment convivial de partage et d'échange. Ils reviennent chaque mois, munis de leurs fiches pour partager leurs avis et accueilleront les nouveaux membres avec plaisir. Les livres, remis en rayon, sont estampillés avec un cœur jaune : « recommandé par le club de lecture ».



## FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Par courrier en date du 14 mars, l'inspecteur d'académie a confirmé la décision de fermeture d'une classe en élémentaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Cette décision est motivée par une baisse des effectifs prévue pour la rentrée 2019. Nous espérons que cette suppression de poste sera réétudiée à la rentrée 2020, les effectifs devraient de nouveau être à la hausse.

## AU PÉRISCOLAIRE : LABEL PLAN MERCREDI

La commune est l'une des premières à obtenir le label qualité « PLAN MERCREDI » pour l'accueil périscolaire, une reconnaissance bien méritée pour l'UFCV. Seules 18 communes sur 25 qui en ont fait la demande dans le Doubs, ont reçu le label. Ce dispositif accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour les enfants, en cohérence avec les enseignements scolaires. L'objectif étant d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi. Le respect du rythme de l'enfant, la réduction de la fracture sociale par l'apprentissage de la citoyenneté dès le plus jeune âge et l'accès pour tous à des activités périscolaires variées, reste notre priorité.



## OUVERTURE D'UNE MICRO-CRÈCHE À VALENTIN

Depuis le 4 mars, la deuxième micro-crèche « L'éveil des petits » est ouverte au 22 Allée Edmond Dunand. Implantée dans un environnement propice, juste à côté de la MARPA et de l'espace biodiversité, elle dispose d'une capacité d'accueil de dix enfants simultanément. Troisième structure de ce type dans notre commune, elle répond à une demande croissante des familles à la recherche d'un mode de garde assuré par des professionnels dans un espace à taille humaine. Les résidents de la MARPA ont été invités à découvrir la crèche en avant-première le 1<sup>er</sup> mars.

## REPAS À LA MARPA « LES VALENTINES »

Dans le cadre de la convention du CCAS avec l'Association de Gestion, nous vous informons que le service de restauration de la MARPA est ouvert aux seniors de la commune qui en ressentiraient le besoin. Merci de contacter le responsable, Damien Vauchier au 03 81 88 81 75, pour connaître les modalités d'accueil.

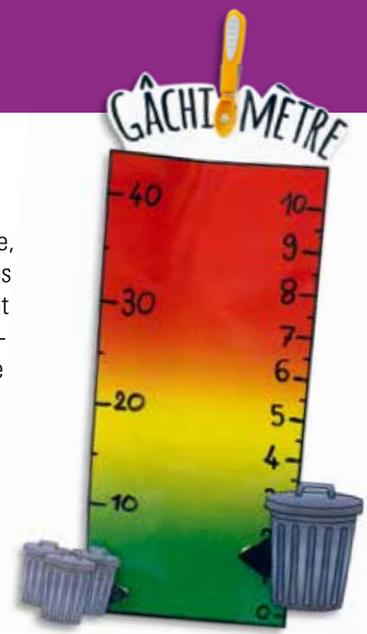


## UN GÂCHIMÈTRE AU PÉRISCOLAIRE

Lutter contre le gaspillage alimentaire, c'est également prendre en compte les problèmes éthiques, économiques et environnementaux. Ce n'est pas simplement un effet de mode, c'est une nécessité pour tous. La loi de transition énergétique pour la croissance verte impose une réduction de 50 % des déchets pour tous les établissements publics de restauration d'ici à 2025.

### Une prise de conscience au restaurant du périscolaire.

Les responsables de l'UFCV, en coordination avec Estrédia, prestataire pour les repas, ont mis en place début janvier, des actions concrètes au restaurant scolaire avec une sensibilisation des enfants au quotidien par les animateurs et le personnel municipal. Les enfants, impliqués dans la démarche dès le début, ont calibré eux-mêmes leurs rations en fonction de leur appétit. Ils mangent à leur faim et non plus comme les copains.



S'il reste de la nourriture dans l'assiette, ils pèsent les aliments avant de les jeter. Le gâchimètre est un outil très visuel qui permet de voir la progression des résultats chaque jour avec le poids total de déchets. Les résultats : de début janvier au 15 mars, en 2,5 mois le poids des déchets a baissé de 46 %. Il est passé de 13 à 7 kg. L'UFCV poursuit sa démarche et ne compte pas s'arrêter là. Un travail sur l'amélioration du goûter pour « manger plus sainement » est lancé. Grâce à l'application Yuka, l'UFCV sélectionne maintenant des produits plus « sains » pour le goûter.

La remise en place du composteur et la formation des personnels et des enfants seront les prochaines étapes de la revalorisation des déchets de la cantine. En fin d'année, les parents pourront mesurer tous les efforts de leurs enfants lors d'une exposition.

**La lutte contre le gaspillage  
est efficace :  
en 2,5 mois le poids des déchets  
a baissé de 46 %**

## JARDINS FAMILIAUX

Les jardiniers ont pris possession de leur parcelle mi-avril et vont pouvoir s'adonner au plaisir du jardinage. Bien sûr, en respectant le fonctionnement proposé par l'Association des Vergers et Jardins Familiaux de Besançon, qui gère cet espace par convention avec la commune. Chaque jardin est équipé d'un abri, d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un composteur. Un espace de convivialité, au centre, permettra aux jardiniers de se réunir, en bonne entente avec le voisinage. Il reste encore une parcelle disponible, les renseignements vous seront communiqués par Madame Marie-Thérèse Michel, présidente de l'AVJFB au 03 81 80 07 20 ou 06 87 34 63 36.

## À LA MARPA, ON OBSERVE ET PROTÈGE LES OISEAUX



« Ce projet, lancé il y a 3 ans, avec la mise en place du dispositif Ligue de Protection des Oiseaux au sein de la Marpa, a eu des effets positifs à plusieurs égards », nous explique Pascal Philip, technicien Réserve Naturelle Nationale à la LPO de Franche-Comté. La situation géographique et les évolutions d'urbanisme font du site de la MARPA et de l'espace biodiversité attenant, un maillon essentiel à la préservation des espèces qui fréquentent le village. Le verger, le rucher, la mare, et la mise en place de nichoirs, mangeoires et hôtel à insectes avec les enfants du périscolaire, sont autant d'aménagements qui permettent un maintien de la biodiversité. Tout au long des sept rencontres réalisées, une participation de plus en plus importante aux ateliers, à la fois en nombre et surtout en intérêt est constatée. Les animations conjointes avec la MARPA du Val de Loue d'Arc-et-Senans ont vu naître de nombreux échanges et discussions à la fois autour de la nature mais aussi du quotidien. Les animateurs de la LPO ont apprécié ce public agréable, souvent passionnant, drôle et le plus souvent attentif.

## L'EAU : UNE RICHESSE À PRÉSERVER

En 2018, nous avons vécu une crise majeure avec les niveaux préoccupants des nappes phréatiques et des rivières. Les périodes de sécheresse peuvent résulter d'un manque de pluie, mais aussi d'une utilisation trop intensive ou inadaptée de l'eau disponible. Quand la sécheresse survient, des restrictions d'usage de l'eau peuvent être décidées par les préfets de département. Que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, chacun d'entre nous doit, plus que jamais, maîtriser sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples : privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, récupérer l'eau de pluie, etc.

## DU MIEL AU GROUPE SCOLAIRE

Dans le cadre de la démarche de sensibilisation au rôle et à la préservation des abeilles, initiée par le comité Développement Durable de la commune, des animateurs du syndicat des apiculteurs du Doubs sont intervenus au groupe scolaire.



En préparation de l'intervention, les enfants de chaque classe, ont visionné deux films et visité l'exposition à la médiathèque. Ils ont échangé avec Daniel Cretin, apiculteur, sur le monde fascinant des abeilles, la relation qui unit la fleur à l'abeille et la pollinisation. Les 250 enfants ont reçu un petit pot de miel produit par les abeilles du rucher municipal, installé à l'espace biodiversité, dont le suivi est assuré par André Racine, référent bénévole. Pour aller au bout de la démarche, chacun(e) propose de s'engager sur une action (seul ou en famille) en faveur de la préservation des abeilles. À l'école maternelle, des plantes pollinisatrices seront plantées dans les carrés de jardin et une exposition à la médiathèque clôturera cette démarche.

## ZÉRO PESTICIDE EN 2019

La mise en œuvre d'une stratégie d'entretien raisonné, engagée depuis 2015 par le service technique, est déployée avec des techniques préventives et alternatives pour le traitement des herbes spontanées dans les rues et les espaces publics. Le plan de fleurissement évolue dans les pratiques paysagères avec le paillage à base de broyat, comme le chanvre, qui sera poursuivi et intensifié, dans les différents massifs. Le choix de plantes avec la mise en place de plantes vivaces rustiques, endémiques, mellifères et couvre-sol moins gourmandes en eau sera privilégié.

*Pour les particuliers, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il est interdit d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Rapportez vos produits à la déchetterie et retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques sur [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr).*

## MA COMMUNE PROPRE AVEC LES ENFANTS DU FCGB



Le 16 mars, ils auraient pu participer à la marche pour le climat mais ils ont préféré agir en local et être présents pour l'action « Ma commune propre », proposée par le comité Développement Durable de la commune. Cette année, les enfants et adolescents du club de football, le FCGB, y ont été associés dans le cadre de leur démarche éco-citoyenne. Ce sont donc six groupes de cinq personnes, adultes et enfants, munis de gants, sacs poubelles et gilets de sécurité fluo qui ont sillonné les rues et espaces municipaux à la chasse aux déchets. Mégots de cigarettes, canettes, emballages divers, bouteilles, sacs en plastique, et même un aspirateur et des grilles ont rempli deux grands containers d'ordures ménagères. Gabin, en classe de CE2, impliqué dans cette démarche, propose, avec Léonard, de faire un exposé aux élèves de sa classe afin de les sensibiliser au respect de la nature.

## THÉÂTRE

**4 et 5 mai 2019 :**  
la troupe des 2'indisciplinés  
présentera la pièce  
"Hortense a dit : je m'en fous"  
de Georges Feydeau.  
Mise en scène : Vivien Dianet

### UN CLUB DE FOOTBALL RECONNU



Créé à l'été 2018 par la fusion des clubs de Pirey-École-Valentin et de François-Serre-Chemaudin, le F.C. Grand Besançon recense 390 licenciés (huitième plus gros club du District Doubs-Belfort), des moins de sept ans aux seniors, dont quatre équipes féminines, le tout encadré par plus de quarante dirigeantes et dirigeants, dont de nombreux éducateurs formés et certifiés.

C'est grâce à cet encadrement qualifié et au travail entrepris auparavant par l'ancien F.C. Pirey-École-Valentin, que le FCGB a reçu deux distinctions en ce début d'année. La Fédération française de football a en effet décerné au club deux labels officiels qui viennent récompenser le travail de formation et préformation dans les catégories de jeunes. Le label « École de Foot » (catégorie Espoir) et le label « École féminine de football » (catégorie Bronze) soulignent la qualité de l'encadrement et du projet sportif, et la volonté du club de développer la pratique féminine, un des grands enjeux nationaux en cette année de Coupe du Monde en France.



Ces distinctions témoignent de la vitalité des équipes de jeunes (U7 à U13) et du dynamisme du club en général ainsi que de la qualité des enseignements. Elles constituent une vraie reconnaissance pour les nombreux bénévoles qui font vivre le club et un facteur d'attractivité incontestable pour le FCGB.

La labellisation n'est cependant pas une fin en soi, le club doit bien sûr maintenir ses efforts pour conserver ces labels, l'objectif étant de progresser vers les catégories supérieures en continuant la formation des dirigeants et le travail de formation et d'éducation des jeunes pousses.



### FÊTE DES VOISINS

Cette année, la date retenue pour la fête des voisins est le 24 mai.

Mais, quelque soit la date, l'essentiel est de se retrouver et de partager un moment de convivialité.

**Alors, qui se charge de lancer les invitations dans votre quartier ?**



### SIMONE BILLET PASSE LA MAIN

Simone Billet, membre de l'Association Culturelle d'École-Valentin, est à l'origine du marché de Noël qu'elle organise depuis onze années. Tout au long de l'année, le marché se prépare, tant au niveau organisation que création, dans le but de soutenir financièrement des associations. Au début, les recettes étaient versées à « La Maison des parents », située dans l'enceinte de l'hôpital Saint-Jacques. Ensuite, c'est l'association « Le Liseron », qui a été soutenue. En 2018, elle a reçu 1610€ de la part de l'association culturelle et 700€, de la part de Simone Billet, fruit des ventes des articles et objets qu'elle a créés. En 2018, c'est Amandine Jacquinet qui a repris l'organisation du marché, mais Simone ne s'arrête pas pour autant. Elle continue à animer des ateliers à la Marpa et à la médiathèque pour les enfants et les adultes... pour le plaisir de créer.

### LA LANGUE DES SIGNES



Suite à une séance découverte "Langue des signes" proposée par l'ACEV, avec Laëticia Campos, intervenante diplômée, l'activité s'est mise en place rapidement avec les parents présents. La langue des signes est une langue qui existe depuis la nuit des temps. Elle privilégie le langage corporel et non verbal. Cette langue est avant tout utilisée par le public sourd ou malentendant.

Néanmoins depuis quelques années, elle a conquis de plus en plus d'entendants. Cette communication gestuelle permet aux tout-petits de s'exprimer et se faire comprendre avant l'arrivée du langage. Actuellement, les séances se déroulent le samedi matin de 9h30 à 10h30 à l'Atelier au CAL en période scolaire. Cette activité est ouverte aux familles avec des enfants entre 12 mois et 3 ans (voire jusqu'à 5 ans pour les fratries), avec un maximum de douze enfants.

### COUP DE POUCE

Pour les beaux jours, l'association des parents d'élèves du groupe scolaire « Coup de pouce » proposera cette année encore une vente de plants bios et de fleurs en partenariat avec Les jardins de Nath et Duboz horticulture. Les bons de commande seront disponibles sur le site de la mairie et sur demande par mail à [cdpecolevalentin@gmail.com](mailto:cdpecolevalentin@gmail.com).

Le samedi 29 juin, la fête des écoles sera une date commune avec l'exposition des TAP de l'année, organisée par l'UFCV. Une occasion à ne pas manquer pour découvrir le nouveau péricolaire et partager de bons moments tous ensemble. Les actions serviront à financer les nombreux projets de sorties en élémentaire, tout comme en maternelle ainsi que le traditionnel spectacle musical.

#### Coup de pouce en chiffres au 22/03/19 :

- Financement de l'activité lutte pour toute l'école élémentaire : 1 904 €
- 39 sapins vendus pour un bénéfice de 214,50 €
- Spectacle musical à venir en maternelle : 560 €

### LA FÊTE DE L'ÉTÉ AVEC LES GRANGES DE VALENTIN

L'association « Les Granges de Valentin » a tenu son Assemblée Générale le 6 janvier dernier, regroupant une grande partie des adhérents. Le nouveau bureau est constitué, Alain Bigot est reconduit au poste de président.

Le 23 juin, l'association vous invite à la fête de l'été.

Les organisateurs proposeront deux randonnées en forêt de Chailluz et sur la commune, à la découverte des bornes royales. Au retour, les randonneurs partageront un repas champêtre (avec participation) à la Maison Communale de Valentin.



Bernard Mogenot, trésorier,  
Martine Gaulme, secrétaire,  
Alain Bigot, président.



# Nos Graines de Champions



Grâce à la victoire des handballeuses en 2018, les Français s'intéressent de plus en plus au sport féminin. Le football va bientôt être à l'honneur cette année avec la Coupe du monde féminine en France mais il reste encore beaucoup de disciplines à mettre en valeur.

## ÉQUITATION

**Louise Landry**  
championne de France

Louise s'entraîne à l'Étrier bisontin depuis l'âge de 6 ans. Au fil des années, les entraînements l'ont conduite vers la compétition, à poney puis à cheval, en passant plusieurs concours chaque année. C'est le passage obligé pour participer aux grandes épreuves comme celle de Lamotte-Beuvron. Un tel résultat demande des heures de travail, Louise monte Tsuba, 2 à 3 fois par semaine et une grande complicité s'est installée avec son cheval. « J'ai pratiqué beaucoup de sports, mais j'ai toujours privilégié l'équitation, car le contact et la relation avec le cheval m'apportent beaucoup, en terme de maîtrise de soi, de rigueur et d'écoute, le cheval ne triche pas. Cette année, je lève le pied car je passe mon bac et me prépare pour des études de médecine, mais je continue à pratiquer dans mon club, car, un jour, j'espère avoir mon cheval ». Ce club, l'Étrier Bisontin, association créée en 1950, est à Valentin depuis 1992. Aujourd'hui, il compte 300 adhérents âgés de 4 à 77 ans. Le club est ouvert tous les jours, avec 20 h d'enseignement de cheval et 20 h d'enseignement de poney et les niveaux sont validés par des galops 1 à 7. Quatre salariés sont employés à temps plein. Trois activités y sont développées : l'école d'équitation avec 12 poneys et 10 chevaux, la pension pour 30 chevaux et l'organisation de divers concours. Ce titre de championne de France est la reconnaissance de la qualité d'enseignement dispensé à l'Étrier bisontin.



## HOCKEY FÉMININ ÉLITE

**Léa Vautrin**  
championne de France

Nous avons la chance de compter parmi nous une championne de France de hockey féminin Élite 2017-2018. Il s'agit de Léa Vautrin, élève en 1<sup>ère</sup> S au lycée Ledoux. Léa et son petit frère Loïc ont découvert le patin à glace grâce aux sorties à la patinoire organisées par l'école élémentaire. En 2012, ils entrent tous deux à l'école de glace pour apprendre le patinage et les bases du hockey. L'engagement de Léa et de sa famille est sans faille, avec de nombreux déplacements partout en France, qui la mèneront jusqu'à Neuilly-sur-Marne à ses 14 ans où elle intègre une équipe féminine adulte. En effet, les équipes mixtes sont la norme dans le hockey et celles exclusivement féminines sont rares. En 2017-2018, le Besançon Hockey Club crée une équipe féminine et propose à Léa de l'intégrer. En parallèle, Léa est en Seconde sports études à Dijon et continue de jouer en équipe mixte. C'est à la fin de cette saison que l'équipe féminine du Besançon Hockey Club est sacrée championne de France Élite avec Léa au poste de défenseuse. L'équipe gagne la finale à Chamonix en restant invaincue pour la saison entière. Forte de son expérience et de ce titre, Léa est sélectionnée pour participer aux stages de l'équipe de France de hockey féminin depuis quatre ans. Vive d'esprit et endurante, elle est une joueuse appliquée, toujours à l'écoute avec une furieuse envie de jouer. Malheureusement, elle n'a pas encore franchi le cap de la sélection pour participer aux mondiaux annuels mais elle espère atteindre cet objectif l'année prochaine. Gageons donc que cette jeune fille élancée, au caractère explosif, ne manquera pas de force et d'assurance pour les prochaines échéances mondiales. À suivre donc, on l'espère !



## LE SAVIEZ-VOUS ?



### LES ARMOIRIES, UNE SYNTHÈSE DE L'HISTOIRE DES DEUX ANCIENNES PROVINCES

En 2018, la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté a adressé à chaque commune les nouvelles armoiries, validées par le comité scientifique et le conseil français de l'héraldique. En décembre 2016, Madame Marie-Guite Dufay avait sollicité les sociétés savantes de Bourgogne-Franche-Comté. Un collectif d'historiens et d'archivistes fut rapidement réuni à l'invitation de Jean-Claude Duverget, président de la société d'Emulation du Doubs, avec l'universitaire Pierre Gresser, historien médiéviste, Edouard Bouyé, directeur des archives départementales de la Côte d'Or, Gérard Moysse, ancien directeur des archives départementales de la Haute-Saône et Rémi Mathis, conservateur du patrimoine à la Bibliothèque nationale de France. C'est ce dernier, bisontin d'origine, qui va concevoir le nouveau blason, mêlant le rouge, le blanc, l'azur et l'or au lion comtois, la fleur de lys et les gueules, symbolisant les deux anciennes provinces, le Duché et la Comté. Afin de répondre aux normes de l'héraldique, le blasonnement comprend quatre quartiers :

**le quartier 1** - en haut à gauche - est d'azur semé de lys d'or à la bordure componée d'argent et de gueules (Bourgogne moderne des Ducs Valois) ; **les quartiers 2 et 3** sont d'azur semé de billettes d'or à un lion d'or, armé et lampassé de gueules (armoiries de Franche-Comté au lion) ; **enfin le quartier 4** - en bas à droite - est bandé d'or et d'azur de six pièces à la bordure de gueules (Bourgogne ancienne des Capétiens). La réforme territoriale votée en 2014 crée un ensemble qui a existé entre 1330 et 1493. En réunissant les armoiries des Bourguignons et des Francs-Comtois, le blason adopté illustre ce destin commun.



Directeur de publication : Yves Guyen. Coordination rédaction : Patricia Peltier. Ont contribué à la rédaction de ce numéro et aux photos : Brigitte Andreosso, Marianne Beupain, Nicolas Beupain, Martine Bouveret, Jean-Claude Duverget, Dorothée Georges, Philippe Guerder, Yves Guyen, Nadège Rapenne, Marcelle Pagnot, Patricia Peltier, les présidents des associations, les responsables des sections sportives, culturelles et de l'UFCV. Tirage : 1 300 exemplaires. Parution semestrielle. Prochaine parution : novembre 2019. Impression : VALENT'IMPRIMERIE - RCS Besançon B 403 838 501 - Tél. 03 81 80 66 29. Imprimé avec des encres végétales, sur papier certifié 100% PEFC™ issu de forêts gérées durablement.

Mairie d'École-Valentin 3 Rue des Grandes Vignes 25480 - Courriel : [mairie@ecole-valentin.fr](mailto:mairie@ecole-valentin.fr) - Tél. 03 81 53 70 56.